

(Extrait du discours prononcé le 19 mars 1891, dans la cathédrale de Grenoble, par le R. P. DIDON.)

... Il y a, Messieurs, une troisième aspiration au fond de notre nature. Cette aspiration, vous la connaissez tous.

L'homme qui veut Dieu, qui veut le bien sous les formes que je viens de vous dire, cet homme veut aussi être affranchi de la douleur ; dans ce monde où il est martyr, il veut être consolé et il aspire à l'immortalité, à un bien qui ne finit pas.

Je sais, et vous le savez comme moi,—et c'est une infériorité irrémissible de toutes les doctrines en dehors de celle de Jésus,—je sais que toutes sont muettes sur cette question terrible.

La science, qui veut se donner comme la directrice de l'humanité aujourd'hui, peut bien essayer de nous faire mieux vivre, mais peut-elle nous empêcher de mourir ou même nous apprendre à mourir et à souffrir ? Est-ce qu'elle le peut ?

J'ai vu bien des docteurs : je les ai trouvés souvent très habiles dans leur art. Mais quand je leur disais : Docteur, enseignez donc à ce malade l'art de bien souffrir ? Ils me répondaient : Mais c'est votre affaire !

Voilà qui est bien parler ; ils ont quelquefois de ces mots topiques, qui sont l'expression irrésistible du vrai.

Oui ! savoir souffrir et puis mourir en espérant, connaissez-vous une doctrine plus belle ?

Les philosophes se croient plus forts que les savants sur ce point. Je n'ai jamais compris qu'on fût philosophe sans foi au-delà de la quarantième année. Avant on s'entraîne, "on croit que c'est arrivé," pour prendre une expression vive. Mais après on dit : Ma vue est courte, je ne sais ni ne vois le tout de rien, même de ce qui m'intéresse le plus.

Qu'est-ce que les philosophes savent de l'autre monde ? Rien. J'entends quelquefois les positivistes ou des esprits positifs qui me disent : Mais vous, qu'est-ce que vous en savez ?

—Comment ? Ce que j'en sais ? C'est à moi que vous demandez cela, à moi, le disciple de Celui qui est venu d'un autre monde et qui y est retourné ? Non ! vous ne pouvez

avons nos faiblesses et nos infirmités ;— nous ne répondons de rien de ce qui nous entoure : mais il y a une chose dont nous pouvons répondre tous, c'est notre bonheur intime.

Voilà quelle est la source vive qui a été offerte à tous les croyants au Christ.

Vous direz : c'est étonnant ! Comment ! Être heureux, cela est au pouvoir de tous ? —Oui, Messieurs, au pouvoir de tous et je vais vous expliquer pourquoi. Être heureux, c'est avoir en soi, dans sa conscience, le bien infini, la bonté infinie, la beauté infinie.

Vous entendez ? Je m'exprime bien ? La vie, la beauté, la bonté, la vérité infinies. Oui !

Or, il y a un homme, un être humain, qui s'appelle Jésus et qui a dit : A tous ceux qui le voudront, à tous ceux qui viendront à moi, je donnerai le royaume des cieux, c'est-à-dire la bonté, la beauté, la vérité, la vie infinies.

Il l'a dit ; les hommes sont venus et ils ont trouvé qu'il disait juste. Et alors on a vu des pauvres, des misérables, des affamés, des hommes qui pleuraient, des persécutés qui se disaient : Vous savez ; au fond dur est mon sort mais je suis heureux. mon sort. Oui ! je suis heureux parce qu'ici, au plus profond de ma conscience et dans l'intimité de moi-même, je sens que Dieu est là.

Voyez la différence. Ne me parlez pas des stoïciens ; ils ne disent pas que Dieu est là ; ils disent : Vertu, tu n'es qu'un nom ; douleur, tu n'es qu'un nom.

Messieurs, la vertu est plus qu'un nom ; la douleur est plus qu'un nom. La douleur, quand elle ronge nos membres, quand elle s'attaque à notre vie intime, est plus qu'un nom ! il n'y a pas de stoïcisme qui tienne ; on est torturé, martyrisé. Voilà la vérité.

Allez donc dire à l'homme dont la famille a faim que la douleur n'est qu'un nom ! Allez donc dire à celui qui n'a pas mangé le soir que la faim n'est qu'un nom ! Allez donc dire à celui qui est accablé par la misère, — et nous ne disons pas par la misère physique, mais par la misère morale, — que la douleur n'est qu'un nom ! Quand on est comme Job, couché sur le fumier ; quand on est accablé, déshonoré, quoi ! la douleur n'est qu'un nom ! Mais c'est l'effroyable supplice, et s'il fallait donner un nom plutôt à l'humanité, je l'appellerais la grande martyre, le Job étendu sur le

LA REPRÉSENTATION

DES INTERETS

(De La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles)

Le droit de suffrage ne date pas d'hier en Belgique. Le suffrage universel lui-même était pratiqué par nos ancêtres. Seulement, ils en avaient une conception bien différente de la nôtre.

Dès avant le XV^e siècle, dans toutes nos cités, chaque citoyen — le plus humble comme le plus riche, le moins éclairé comme le plus savant — participait à la désignation de ceux qui devaient, au nom et dans l'intérêt de la collectivité, gérer les affaires publiques.

Dans les corps délibérants, la noblesse et le clergé avaient, comme ordres, leur représentation propre ; les métiers — groupes professionnels, entre lesquels se répartissaient tous les autres citoyens — avaient la leur, et comme tels, chaque membre d'un métier votant dans son métier.

Ainsi, ces assemblées étaient l'image fidèle de la société du temps, la représentation adéquate de tous les grands intérêts qui coexistaient dans son sein.

Nulle période de notre histoire ne fut plus brillante que celle où la démocratie belge était organisée de cette façon.

Quand la tourmente révolutionnaire, venue de France, se déchaîna sur nos institutions nationales, nos assemblées formées sur le pied de la représentation des intérêts furent balayées. Il n'en resta plus trace sur le sol de la patrie.

Mais, ce qui fut ne pourrait-il renaître ?

Déjà, en organisant les conseils de prud'hommes d'abord, les conseils de l'industrie et du travail ensuite, le législateur a rompu avec le système individualiste, qui permet l'écrasement des intérêts les plus considérables sous le poids du nombre, qui n'établit aucune distinction entre les intérêts d'ordre si divers dont l'ensemble constitue précisément l'intérêt général (qu'il s'agisse soit d'un peuple pris dans son entièreté, soit, dans une nation, d'un groupe social déterminé). D'un côté se trouvaient les patrons, de l'autre les ouvriers. Estimant indispensable d'établir une juste pondération entre les deux groupes d'intérêts en présence, encore que le nombre des patrons fût de loin inférieur à celui des ouvriers, le législateur s'est soigneusement gardé du vote par tête, du

Parlement lui-même, en Finlande, en Roumanie et en Autriche ?

Serait-il si malaisé de diviser le corps électoral par catégories d'intérêts ? C'est ce que demandent, dans le parti catholique, M. Helleputte, dans le parti indépendant, M. de Borchgrave, dans le parti libéral, MM. Buls, Arnould, Goblet, Vanderkindere, Prins.

Ne pourrait-on créer un collège du travail (comprenant les salariés vivant du travail de leurs mains), un collège du capital (comprenant les propriétaires, les agriculteurs, les commerçants, les industriels, les financiers), enfin un collège des sciences, des arts et des lettres ? Et même, faisant un pas de plus, ne pourrait-on permettre, dans chacune de ces trois grandes catégories d'électeurs, à tout groupe suffisamment important d'avoir sa part proportionnelle à son importance, des députés et des conseillers à élire ?

Quelles transformations profondes subiraient nos mœurs politiques, si pareille base était donnée à notre législation électorale ? La question cléricalo-libérale serait vite reléguée à l'arrière-plan ; les luttes de partis perdraient presque toute leur acuité ; les avocats cesseraient d'encombrer nos assemblées délibérantes, où ils tranchent, avec un aplomb étonnant, les questions d'hygiène, de travaux publics, d'industrie, de défense nationale et mille autres pour lesquelles leur incompétence est néanmoins manifeste ; l'industrie serait représentée par des industriels ; le commerce par des commerçants ; la propriété agricole par des agriculteurs ; la science par des avocats, des médecins, des hommes de lettres, des artistes, des savants ; le travail par les plus éclairés des ouvriers.

Ceux qui hésitent aujourd'hui à appeler les ouvriers dans les comices électoraux redoutent de les voir, au moyen du grand nombre de suffrages dont ils disposeraient, devenir tout dans l'Etat, suivant la formule socialiste. La représentation des intérêts pare à ce danger.

Et que veulent les travailleurs ? Faire entendre leur voix au sein des assemblées délibérantes, y être représentés par des hommes vivant de leur vie, ayant les mêmes occupations, les mêmes aspirations, les mêmes besoins, les mêmes intérêts qu'eux. Quel système électoral réalisera leurs desiderata mieux que la représentation des intérêts ? Certes, point le suffrage universel pur et simple, égalitaire, avec le vote par tête : qu'ils regardent, en effet, ce